

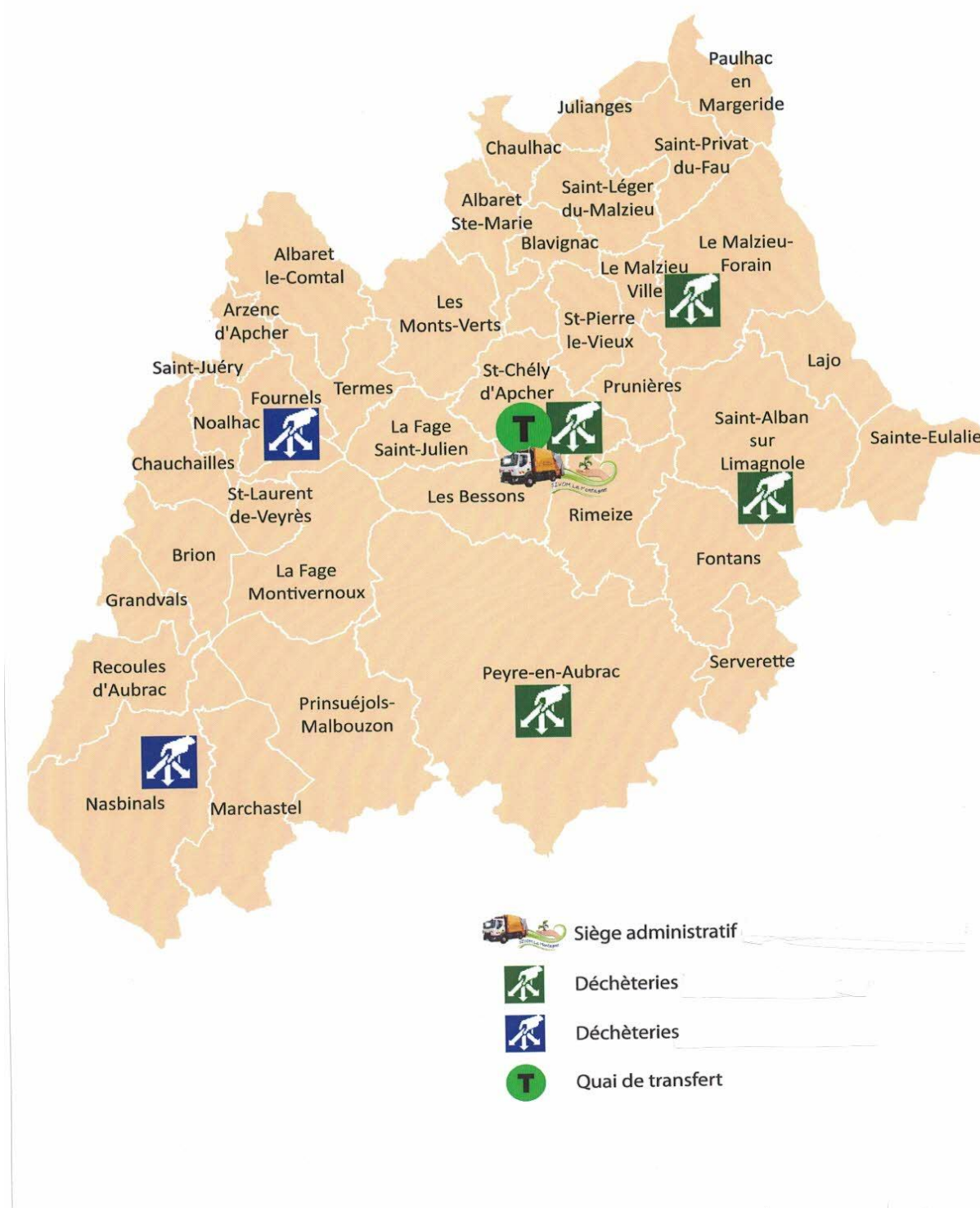


RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024

SUR LE SERVICE PUBLIC DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS



I – Identité de la collectivité



Population : Rural avec ville centre.

Le Syndicat Mixte La Montagne compte 37 communes adhérentes pour lesquelles il assure la collecte des ordures ménagères en régie et la gestion de 6 déchèteries.

La collecte sélective et le traitement des déchets ménagers et assimilés étant pour leurs parts délégués au SDEE.

ADHÉRENTS DESSERVIS PAR LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (DMA) ORGANISÉE PAR L'EPCI

Lozère 2024 : 76 647 habitants.

La population adhérente de la collectivité, pour la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés est de 19 801 habitants (37 communes) - Année de référence de la population communale : 2024.

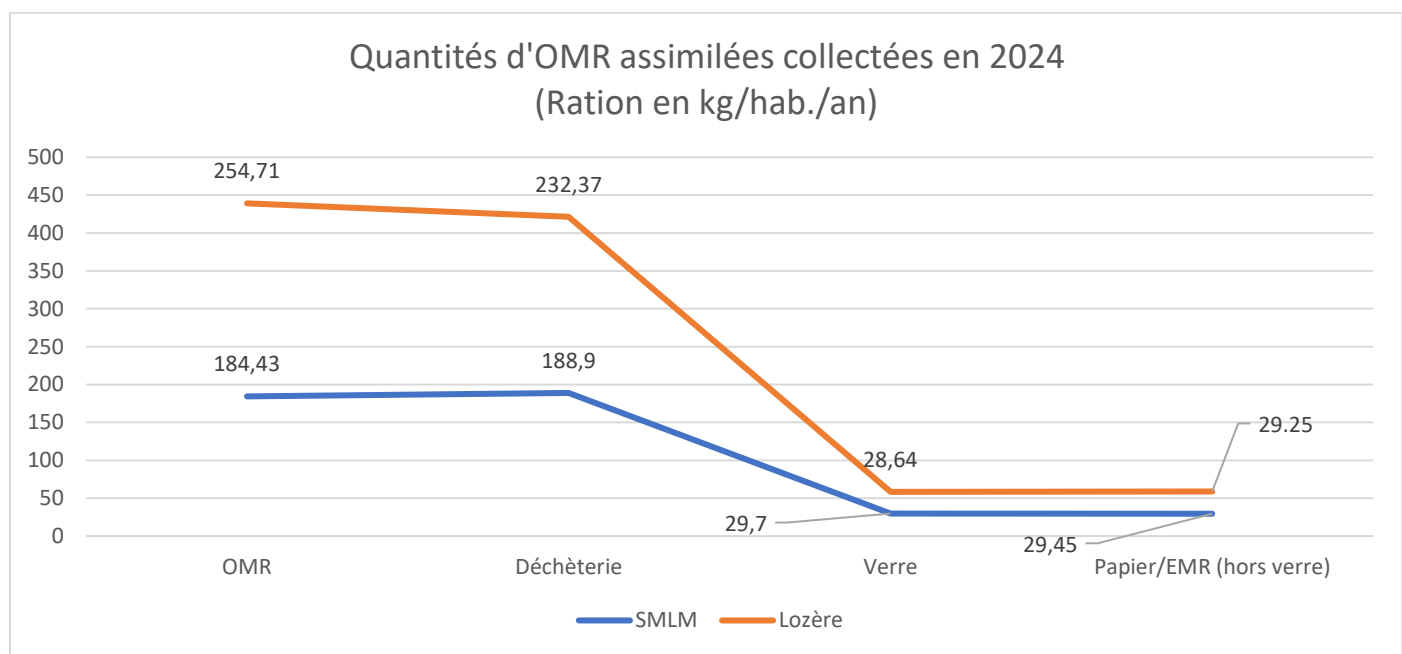
Modes de financement : contributions, Redevance Spéciale, TEOM.

COMMUNE	POPULATION INSEE - 2024	POPULATION DGF - 2024
Albaret-le-Contal	151	218
Albaret-Sainte-Marie	554	633
Arzenc d'Apcher	51	72
Blavignac	261	306
Brion	83	137
Chauchailles	84	114
Chaulhac	62	95
Fontans	235	324
Fournels	369	495
Grandvals	62	111
Julianges	48	69
La Fage-Montivernoux	140	204
La Fage-Saint-Julien	304	368
Lajo	116	168
Le Malzieu-Forain	497	640
Le Malzieu-Ville	741	1 049
Les Bessons	425	477
Les Monts-Verts	329	385
Marchastel	46	90
Nasbinals	570	740
Noalhac	94	136
Paulhac-en-Margeride	97	117
Peyre-en-Aubrac	2 300	2 983
Prinsuéjols-Malbouzon	255	345
Prunières	229	299
Recoules -d'Aubrac	166	234
Rimeize	606	744
Saint-Alban-sur-Limagnole	1 377	1 620
Saint-Chély-d'Apcher	4 096	4 914
Saint-Juéry	59	119
Saint-Laurent-de-Veyrès	37	54
Saint-Léger-du-Malzieu	209	278
Saint-Pierre-le-Vieux	319	379
Saint-Privat-du-Fau	111	152
Sainte-Eulalie	36	74
Serverette	248	365
Termes	222	293
POPULATION TOTALE DESSERVIE	15 589	19 801

DGF	INSEE	
7 363	5 572	Aubrac Lozérien
12 438	10 017	Hautes Terres d'AMA

II – INDICATEURS DE SYNTHÈSE DES QUANTITÉS D'ORDURES MÉNAGÈRES ASSIMILÉES COLLECTÉES (Ratio en kg/hab. DGF/an)

2024	OMR	DÉCHETS EN DÉCHÈTERIE	VERRE	PAPIER	EMR
SMLM	184.43	188.90	29.70	10.95	18.49
LOZÈRE	254.71	232.37	28.64	9.85	19.68



Taux de variation entre 2023 et 2024 - SMLM

- OMR : - 1.8 %
- Déchèterie : + 4.57 %
- Verre : + 1.53 %
- Papiers /EMR (hors verre) : + 0.44 %

Ces résultats montrent :

- Au niveau des OMR :
 - le taux est de 30 % inférieur sur notre territoire que sur l'ensemble de la Lozère.
 - La baisse de 1.8 % correspond quasiment au taux d'augmentation des apports volontaires en colonnes du verre, papiers et des emballages ménagers recyclables.

- Au niveau des apports en déchèterie :

Nous constatons une augmentation de + 4.57 %, que nous pouvons expliquer par la mise en place de la redevance spéciale auprès des gros producteurs de déchets en 2023, mais également par les campagnes de communication et les animations sur le tri sélectif et le recyclage des déchets, effectuées par la responsable de la gestion des déchets, au sein du Syndicat Mixte La Montagne, auprès des différents acteurs du territoire (scolaires, administrés, établissements publics et privés...).

III – QUANTITÉS DÉTAILLÉES DE DÉCHETS MÉNAGERS ASSIMILÉS COLLECTÉES EN DÉCHÈTERIES (en tonnes)

2024	BOIS	CARTON	TOUT VENANT	MÉTAUX	ECO MAISON	DÉCHETS TOXIQUES	ÉCO DDS	DEEE	PAPIER	GRAVATS	DÉCHETS VERTS	TOTAL DMA
AUMONT-AUBRAC	65.60	21.14	76.30	27.48	17.90	05.79	0.75	11.55	28.35	28.00	24.00	254.86
FOURNELS	40.54	14.44	75.60	26.90	28.18	04.60	1.01	21.48	07.60	07.00	24.00	220.35
LE MALZIEU	43.24	14.26	76.72	19.18	27.20	06.03	1.29	18.25	15.60	35.00	05.26	221.77
NASBINALS	56.20	26.04	109.10	31.74	21.24	04.40	1.12	15.27	07.70	35.00	56.00	272.81
ST-ALBAN SUR LIMAGNOLE	58.30	23.24	87.38	28.46	50.58	06.55	0.93	16.01	18.10	105.00	88.00	289.55
ST-CHÉLY D'APCHER	614.36	216.30	846.90	177.46	186.26	27.06	6.12	84.47	03.23	378.00	140.00	2 162.16
TOTAL EPCI	878.24	315.42	1 272.00	311.22	331.36	54.43	11.25	167.03	80.58	588.00	337.26	3 421.53

Les tonnages des gravats et des déchets verts sont communiqués à titre indicatifs, mais ne sont pas pris en compte dans les DMA.

Taux de variation entre 2023 et 2024

Aumont-Aubrac :	+ 17.27 %
Fournels :	+ 03.95 %
Le Malzieu :	+ 08.44 %
Nasbinals :	+ 20.13 %
Saint-Alban-sur Limagnole :	+ 04.94 %
Saint-Chély d'Apcher :	+ 03.03 %

Taux de variation entre 2023 et 2024 par catégorie de déchets, sur l'ensemble des déchèteries :

- Bois	augmentation	+ 0.15 %
- Carton	augmentation	+ 2.32 %
- Tout venant	augmentation	+ 1.37 %
- Métaux	augmentation	+ 21.37 %
- Mobilier	diminution	- 14.60 %
- Toxiques	augmentation	+ 51.17 %
- ECO'DDS	augmentation	+ 0.26 %
- DEEE	augmentation	+ 03.70 %
- Papier	augmentation	+ 46.77 %

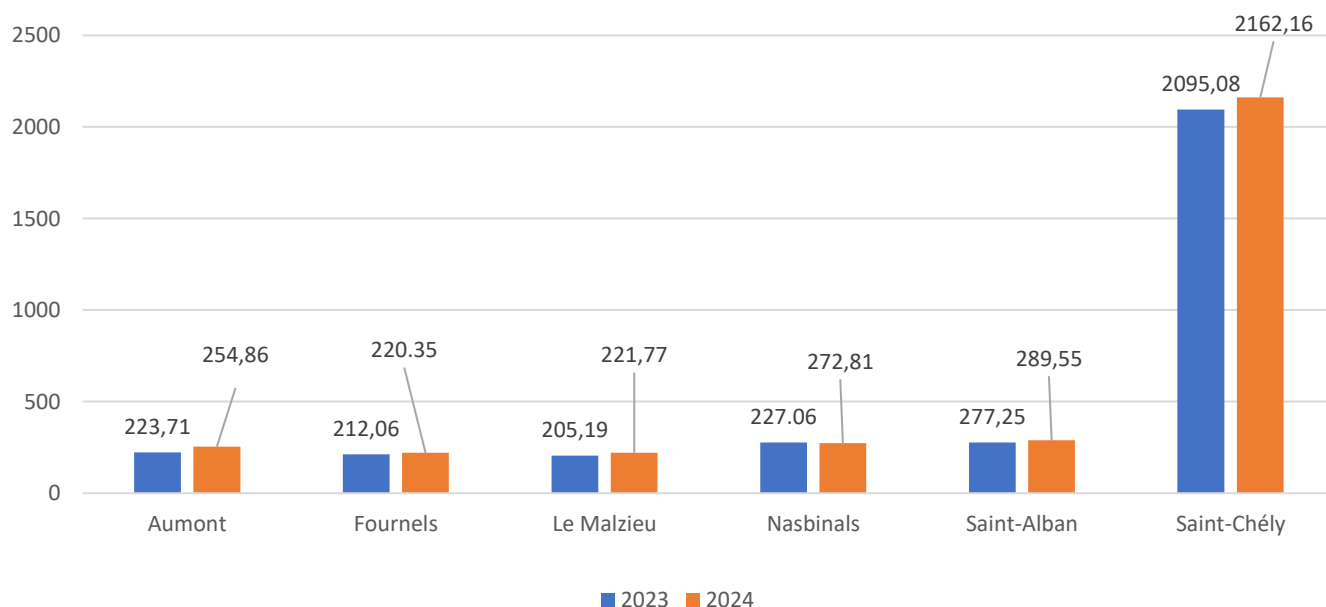
Nous constatons que le passage à l'assujettissement à la Redevance Spéciale au niveau des professionnels, a fait augmenter l'ensemble des flux d'apports en déchèterie, notamment au niveau des métaux et produits toxiques.

L'augmentation des apports de cartons n'est pas notable. Nous en retrouvons encore beaucoup dans les ordures ménagères. Une campagne de sensibilisation est à mener, notamment auprès des commerçants.

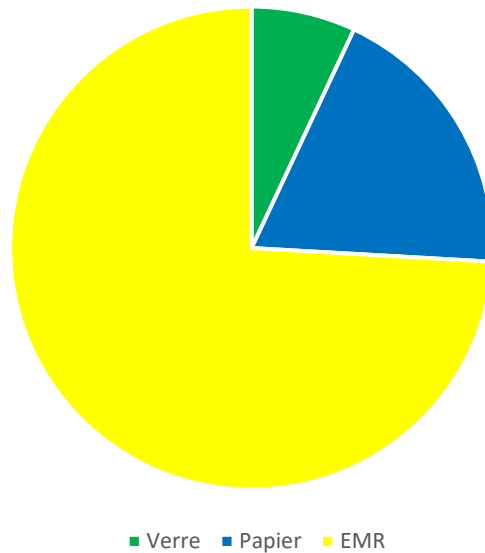
L'augmentation exponentielle des apports de papier pourrait se justifier par :

- L'évolution des consignes de tri à tous les emballages papier y compris les petits formats et les papiers souillés ;
- Les ateliers de sensibilisation aux bons gestes de tri, effectués par le Syndicat Mixte La Montagne ;
- La campagne de sensibilisation menée par le SDEE ;

Évolution des quantités de DMA collectées en déchèteries 2023-2024



Collecte sélective 2024 (en tonnes)



IV – QUANTITÉS DE DÉCHETS VERTS COLLECTÉS EN DÉCHÈTERIES (en tonnes)

2023 : 445.00 T

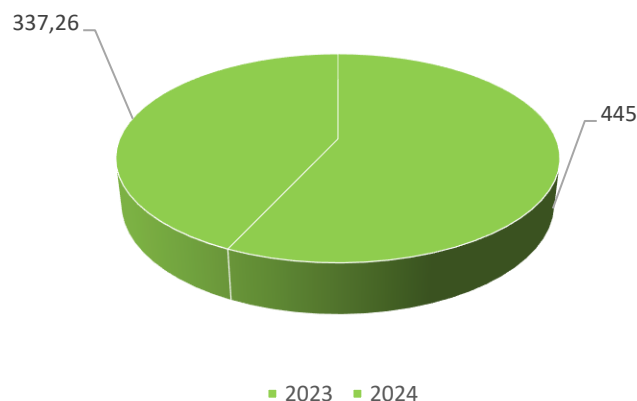
2024 : 337.26 T

Les apports de déchets verts ont diminué de -24.21 %. Cela pourrait s'expliquer par une hausse des pratiques de paillage, mulching, haies sèches, broyage in situ, etc.

Taux de variation des apports de déchets verts collectés entre 2023 et 2024

- 24.21 %

Évolution des quantités (en tonnes) de déchets verts collectés en déchèterie entre 2023 et 2024



V – LA PRÉVENTION

Dans le cadre du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés, le Syndicat Mixte La Montagne a mené diverses actions :

Broyage des déchets verts.



Comme chaque année, deux campagnes de broyage des déchets verts ont été menées sur la plateforme du Syndicat Mixte La Montagne. Ce sont 445 tonnes d'essences diverses, qui ont été transformées en broyat. Nous avons une convention avec 12 agriculteurs, ce qui les rend prioritaires sur les demandes de broyat. Ce broyat est mis gratuitement à la disposition de tous (administrés, entreprises, particuliers...).

Campagne de prévention concernant les cartons, autres emballages, plastiques agricoles

- ▶ Rencontre des commerçants de Saint-Alban-sur-Limagnole, Saint-Chély-d'Apcher, Aumont-Aubrac.
 - Sensibilisation auprès des restos du Cœur – Saint-Chély-d'Apcher

Campagne de prévention des graisses de cuisine ne sont pas acceptées en déchèterie

- ▶ Auprès des restaurateurs du territoire.

Prêt de vaisselle réutilisable aux comités des fêtes, autres associations et particuliers

	2023	2024	Taux de variation en %
Gobelets	4 730	4 870	+ 3 %
Carafes	429	133	- 69 %
Assiettes plateaux	40	50	+ 25 %
Supports avec sacs EMR	0	2	



Nous remarquons une augmentation du prêt de gobelets et d'assiettes plateaux. Ceci s'explique par le fait, d'une campagne de sensibilisation sur les réseaux sociaux, lors d'animations sur la prévention des déchets, mais aussi, le bouche à oreille.

Nous constatons une diminution du prêt de carafes. Il va donc falloir que l'on relance une campagne de prévention à ce sujet, afin de faire prendre conscience aux citoyens, qu'il est fondamental pour le bien-être de la Planète, de limiter les déchets en plastique, alu ou carton (bouteilles, canettes, briques...).

Actions de sensibilisation aux bons gestes de tri

Date	Structure	Nombre de personnes et / résidents sensibilisés
Mars 2024	Entreprise « Les 4 saisons » - Saint-Chély-d'Apcher	Ensemble du personnel
Mars 2024	EHPAD Le Malzieu-Ville	Ensemble du personnel
Juin 2024	EHPAD Fanny Ramadier	Ensemble du personnel et résidents
Décembre 2024	Résidence/EHPAD « Les Alisiers » - Fournels.	Ensemble du personnel

Tri sélectif et recyclage des déchets

- Les distributions de kits de tri sont en nette augmentation auprès des particuliers, des campings et des mairies.



- Novembre : visite de la déchèterie de Rimeize par les élèves du Lycée Hôtelier du Sacré Cœur.



Diagnostic avec le SDEE sur les emplacements des colonnes d'apport volontaire

- Mars : déchèteries de Saint-Alban, le Malzieu-Ville, Fournels, EHPAD le Malzieu-Ville.

Présence de cartons dans les poubelles à ordures ménagères

- Sensibilisation auprès de l'ensemble des commerçants d'Aumont-Aubrac et Saint-Alban-sur-Limagnole.

Réseau Compost Citoyen Occitanie

- Renouvellement de l'adhésion au Réseau Compost Citoyen Occitanie.



- Florence Celdran, responsable de la gestion et de la prévention des déchets au Syndicat Mixte La Montagne, a été nommée secrétaire du bureau du Réseau Compost Citoyen Occitanie en 2023. Elle exerce toujours cette fonction en 2024.

Journée technique du compostage

- Visite de la plateforme « Les mains sur terre » à Albi.

Pour élargir le panel des solutions de valorisation des biodéchets en circuit court, toujours en privilégiant le retour au sol, l'association « Les mains sur terre », propose le compostage des gros volumes de biodéchets, en micro-plateforme, directement chez l'agriculteur. Aussi appelé le compostage de territoire, l'association collecte et traite les biodéchets de restauration collective, pour produire du compost, qui amendera les terres agricoles.



Photo extraite de la plaquette de présentation de l'association « Les mains sur terre ».

Diagnostic d'implantation de potentielles aires de compostage partagé et/ou autonome en établissement

- ▶ Mars : 2 aires sur Nasbinals
- ▶ Juin : 1 aire de compostage autonome en établissement : Hôpital F. Tosquelles – St-Alban (a été désinstallée au bout de quelques mois par les services de l'hôpital, pour cause de nuisances).
- ▶ Juillet : 3 aires de compostage partagé sur Saint-Chély-d'Apcher
- ▶ Octobre : 4 aires de compostage sur le Malzieu-Ville

Implantation d'aires de compostage partagé

- ▶ Octobre : Installation ACP – Commune de Serverette
- ▶ Novembre : Installation ACP – Commune de Rimeize

Réunions publiques et ouverture au public des aires de compostage partagé

- ▶ 05/11/2024 Le Malzieu-Ville
- ▶ 20/11/2024 Serverette
- ▶ 04/12/2025 Rimeize



Inauguration - Aire de compostage partagé – Serverette



Inauguration - Aire de compostage partagé - Rimeize



Inauguration – Aire de compostage partagé – Le Malzieu-Ville

Déploiement du compostage individuel, partagé et autonome en établissement sur le territoire Nord-Ouest Lozère

- 68 composteurs individuels de 200 et/ou 350 litres ont été remis aux particuliers, moyennant une participation pécuniaire de 30 et 40 €.

Valorisation de compostage autonome en établissement

- Novembre : interview Cyril Attrazic qui a fait l'acquisition de deux broyeurs électromécaniques pour valoriser les biodéchets de ses trois restaurants.
- Remis 15 bio-seaux au camping Cosy – Saint-Chély-d'Apcher – déjà équipé en composteurs.

Prévention et gestion de proximité des biodéchets

- Étude du déploiement du compostage de proximité sur le territoire :
 - Communes de : Aumont-Aubrac, Fontans, Fournels, Le Malzieu-Ville, Nasbinals, Rimeize, Saint-Alban/Limagnole, Saint-Chély-d'Apcher, Serverette.
- Remise de 15 bio-seaux au gérant du camping COSY – Saint-Chély-d'Apcher.

Actions de sensibilisation aux bonnes pratiques du compostage

Date	Structure	Personnes sensibilisées
Février 2024	Lycée Théophile Roussel – Saint-Chély-d'Apcher	Personnel
Avril 2024	SMLM – 2 ateliers	Public
Mai 2024	SMLM – 1 atelier	2 administrés
Juin 2024	SMLM – 4 formations avec remises de composteurs	18 administrés



Atelier du mois d'avril 2024



Stands publics sur le compostage

- Foire du Printemps de Saint-Chély-d'Apcher



► Foire de Lozère



► Fête du Printemps de Saint-Alban-sur-Limagnole



Formations de référents de site effectuées par Florence Celdran – Maître Composteur au SMLM

Structure	Nombre de personnes et / résidents sensibilisés
Administrés + élus de Nasbinals	8
Gardiens de déchèteries du NOL + employés SMLM	5
Élus du NOL	6
Administrés volontaires	3



Aire de compostage partagé installée dans la cour du gîte Richard – Nasbinals - et ses référents de site.

Formation sur les biodéchets à destination des élu.es proposée à Montpellier le 05/12/2024 par le RCCO

- Mesdames Babeth Selier et Corinne Portal, élues à la commune du Malzieu-Ville et également référentes de l'ACP installée place du Foirail y ont participé.



VI – PARTENARIAT

- ▶ Février : Commission environnement du SDEE.
- ▶ Avril : 50 ans de l'ESAT et du Foyer de Civergols.
- ▶ Avril : Réunion projet L'Arécup
- ▶ Septembre : Assemblée générale L'Arécup - Mende

VII – DOSSIER FONDS VERTS - ADEME

- ▶ Avril : Rédaction du volet technique pour l'acquisition de composteurs en vue de déployer 40 sites de compostage partagé à l'horizon 2027.

VIII – INDICATEURS FINANCIERS

Le coût global du
service de gestion
des déchets du
Syndicat Mixte La
Montagne pour
2024 est :
2 218 290.30 €

Soit un coût à
l'habitant DGF de :

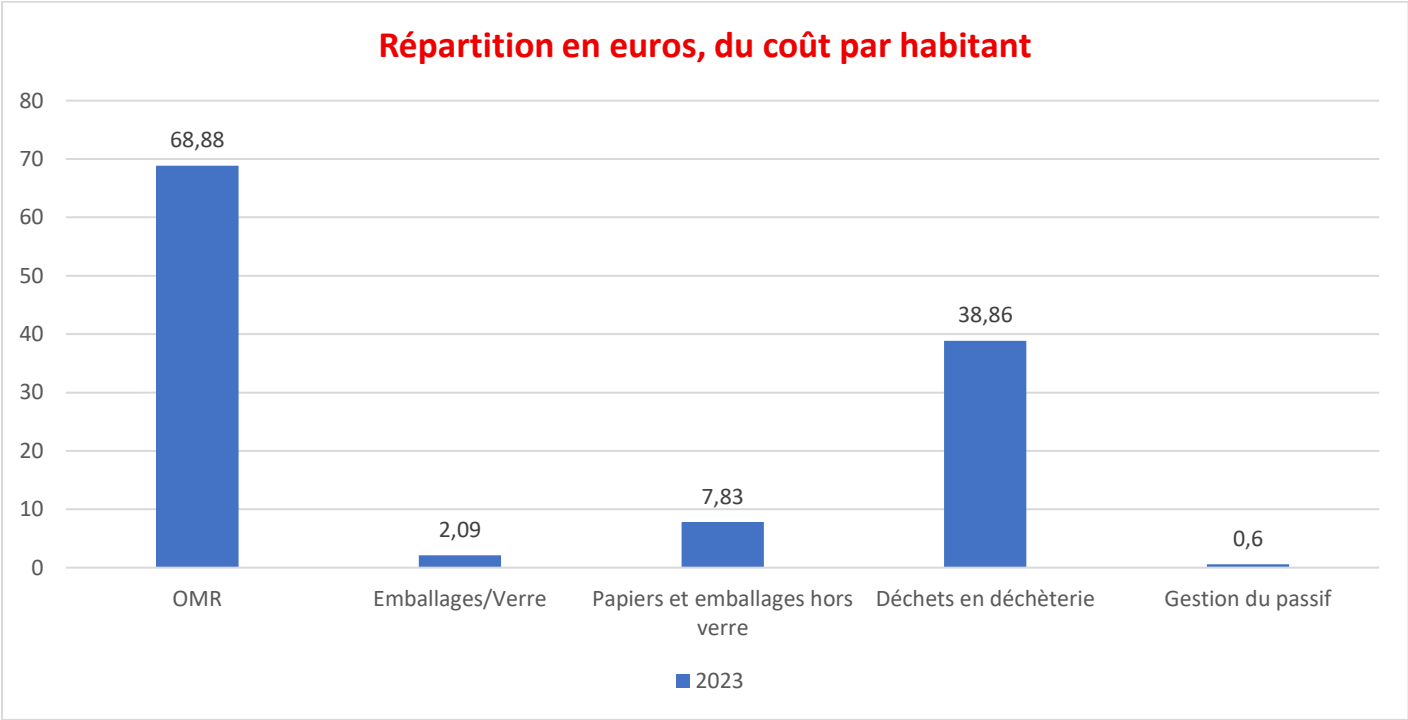
110.97 € H.T./hab.

Le budget du service permet de financer l'ensemble des dépenses liées à la gestion des déchets sur le territoire. Citons notamment les dépenses de fonctionnement, les actions de prévention, la collecte, le transport et le traitement. Ces dépenses incluent aussi l'ensemble des taxes telles que la TVA et la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes).

Précisons que le coût par habitant présenté ci-dessous, est un coût moyen calculé sur la population DGF, qui peut différer du coût réellement payé par l'utilisateur.

Répartition du coût en €/hab. DGF

Coût en €/hab. DGF	Ordures ménagères	Emballages/Verre	Papiers et emballages hors verres	Déchets en déchèterie	Gestion du passif	Total
2023	68.88	2.09	7.83	38.86	0.70	18.37
2024	Attendre que la matrice compta-coût (SINOE) soit remplie et validée en fin d'année 2025					



IX – Déchèterie principale des Cheyssades à Rimeize : un quai de transfert rénové pour une meilleure efficacité opérationnelle.

Dans le cadre de l'amélioration continue de nos installations, le quai de transfert des ordures ménagères a fait l'objet d'importants travaux de réparation. Cette opération, menée avec rigueur et professionnalisme, vise à garantir la sécurité des agents, optimiser la logistique des déchets et prolonger la durée de vie de nos équipements.

Les interventions ont permis :

-  La remise en état de la structure du quai ;
-  L'amélioration de l'accès pour les véhicules de collecte ;
-  Le renforcement des dispositifs de sécurité pour les agents ;
-  Une meilleure fluidité dans le transfert des déchets vers les centres de traitement.

Grâce à cette rénovation, notre site est désormais plus fonctionnel, plus sécurisé et mieux adapté aux exigences environnementales actuelles. Un grand merci à toutes les équipes mobilisées pour leur engagement et leur efficacité.



XX – Départ à la retraite

► Mai : Monsieur Laurent Gerbail – Chauffeur du camion de collecte – SMLM.



GLOSSAIRE

CS :	Collecte sélective (verre, papier, emballages).
DEEE :	Déchets Électriques Électroniques Électroménagers.
DMA :	Ordures ménagères résiduelles + collectes sélectives + déchets collectés en déchèterie.
EMR :	Emballages Ménagers Recyclables.
HV :	Hors verre
OM :	Ordures ménagères.
OMA :	Ordures Ménagères Assimilées (ordures ménagères résiduelles + verre, papiers, emballages).
OMR :	Ordures Ménagères Résiduelles (poubelle grise).
SMLM :	Syndicat Mixte La Montagne

